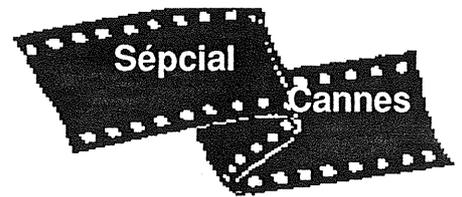




JUILLET - AOUT 1990



*mjlo*

**Nouveau Diplôme**

**PEPS Montpellier**

**Prévention 94**

**Mal Logés**

Association Paroles Et Pratiques Sociales - 8 Impasse des Trois Sœurs - 75011 PARIS // loi 1901 - J.O. du 11.04.82 - PEPS No 33 - CPPAP 64819 - ISSN 0754-8761

## ETE

*Sous 40° le sol se craquelle, un ministre s'en va sans claquer, l'Afrique gronde sous l'étuve néo-colonialiste, un président en fin de règne rappelle que le social était une priorité socialiste, les sans logis continuent de chauffer tranquillement au soleil, les cités en fer blanc rougissent, les consciences démocratiques sommeillent. Eté 90, été sans danger.*



## UN HOMME

## UNE VOIX!

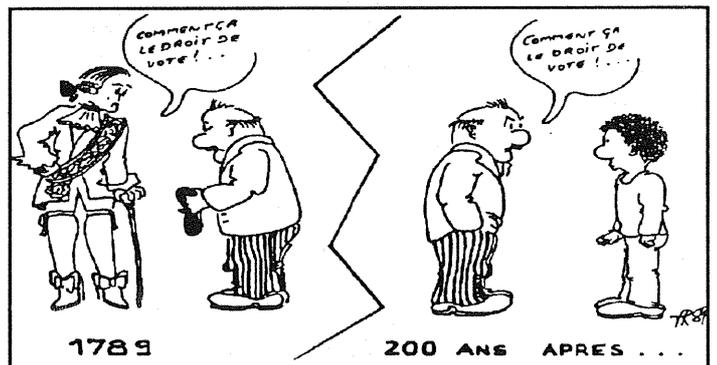
**Peut-on parler d'intégration des immigrés dans la société française sans leur accorder le droit de vote? La réponse est Non,**

Comment peut-on construire une cité sans prendre en compte la vie des habitants de cette cité? Comment peut-on mener un match sportif sans prendre en compte le jeu de l'ensemble de l'équipe? Comment peut-on parler de l'injustice sans s'attaquer aux causes de l'injustice? Comment peut-on s'afficher «le pays des droits de l'homme» sans respecter le premier acte des droits de l'homme? Comment peut-on guérir une maladie, sans s'attaquer aux causes de cette maladie? Comment peut-on détruire des ghettos si on ne cesse d'en construire? Comment peut-on parler de citoyenneté sans connaître le droit légitime de tous les citoyens?

En effet, il est plus que jamais urgent de résoudre cette question de principe qui est devenue un sujet d'actualité servant de plus en plus d'enjeu pour les formations politiques dans leurs débats électoraux. Avec la construction de l'Europe des 12, la France se trouvera confrontée à des multiples problèmes qui mettra en cause sa personnalité et son prestige. si elle se laisse davantage piéger par des calculs politiques et des jeux électoraux sans s'oc-

cuper d'une partie de sa population o... combien indispensable pour sa survie! , Se référant à l'Article 29 de l'Acte constitutionnel du 24 juin 1793 ( DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN, ) : **"Chaque citoyen a un droit légal de concourir à la formation de la loi et à la nomination de ses mandataires ou**

nationale sans précédent lors des actes criminels contre le cimetière de Carpentras. L'argument avancé par les politiques est que la nation n'est pas encore prête pour accepter le droit de vote des immigrés mais la loi sur l'abolition de la peine de mort bien qu'impopulaire, est passée. Bizarre encore, certains pays de la communauté ont une avance sur la France, le problème de l'intégration ne nourrissant pas les partis politiques, La France ne peut donc pas se considérer comme modèle et



**de ses agents."** Nous constatons que la loi à cette date-là était plus avant-gardiste qu'aujourd'hui. Fait bizarre, alors que nous ne cessons d'avancer vers le progrès technologique et la modernisation, cela apparaît paradoxal de voir que sur ce point, la France ne fait que reculer, Bizarre encore le recul du Parti Socialiste lors de la fameuse «table ronde» sur l'immigration au mois de mai, alors que la France a connu une cohésion

comme avant-garde sur cette question. Bizarre encore de voir que les français se permettent de voter aux Antilles alors que dans son propre pays tous les citoyens ne jouissent pas de ce droit élémentaire. Dire que nous voulons rester une nation pure, blanche, nous ramène vers des souvenirs assez dramatiques de l'histoire contemporaine. . .

Mehdi FARZAD

# AFRIQUE

## Le compte à rebours

par  
Damien MABIALA

Ce samedi 26 mai 90 à 14H, place Alma-Marceau (Paris), plusieurs Africains et démocrates sont venus manifester à l'appel de la coordination de l'opposition zairoise en France. Ceci pour protester contre l'odieux massacre à l'arme blanche de 150 étudiants zairois du campus de Lubumbashi, dans la nuit du 11/05 par un détachement de la

brigade spéciale présidentielle. Plusieurs Gabonais sont dans le cortège, en effet, la France vient d'envoyer un contingent de paras sous le fallacieux prétexte «d'assurer la protection de ses ressortissants», argument avancé, mais guère convaincant. Ainsi la France assure la continuité de «sa politique africaine» : protéger les intérêts des financiers français ainsi que ceux des dictateurs dont le peuple demande le départ.

L'Afrique est secouée. Mais contrairement à ce qui s'est passé dans les pays de l'Est où, on a pu suivre certains bouleversements en direct, nous remarquons qu'en Afrique les gens manifestent au risque de leur vie sans que les médias ne disent un mot! Pourtant, la situation actuelle était prévisible. Le rapport de l'ambassadeur français en Côte d'Ivoire fin 1989 ne laissait aucun doute la dessus.

«l'administration est paralysée (...), la corruption est grandissante (...), L'Etat de droit est en pleine déliquescence depuis quatre ou



**le peuple d'Afrique aspire à la démocratie**

cinq ans». Même constat au Zaïre, Niger, Sénégal, Cameroun et au Gabon, sans oublier le Bénin.

Malgré cela la France continue d'appliquer la même politique en Afrique. Même si on a pu déceler entre les lignes des divergences au niveau des analyses venant de certains ministres dont les révélations sur «l'affairisme» du fils

Mitterrand - Jean-Christophe - n'est qu'un des avatars.

Donc, de De Gaulle à Mitterrand, l'Afrique reste «le domaine réservé» du Président.

On se rappelle la triste expérience de J.P. Cot, Ministre de la Coopération en 1981 qui voulait «moraliser la politique africaine de la France (...) afin de tout reprendre à zero sur une base assainie». Il a été vite démissionné!

De ce fait, il est difficile aux Français de se faire une idée sur ce qui se passe en Afrique. Néan-

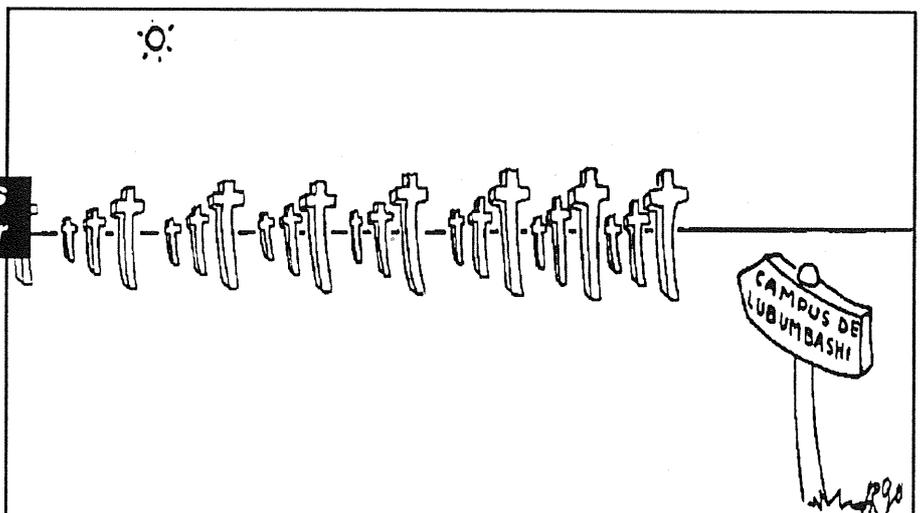
moins, ils ont pu voir à la télévision le Président Houphouët Boigny de la Côte d'Ivoire déclaré : «Si je devais choisir entre le dés-

ordre et l'injustice, je choisis l'injustice».

Poursuivant avec le cynisme qu'on lui connaît, le Président Bongo du Gabon fort de l'appui des paras français dit à TFI : «Je suis en mesure de faire taire qui que ce soit (...), on ne fait pas d'omelette sans casser des oeufs». Face à cette permission de tuer, on ne saura jamais le nombre exact des victimes dans les soulèvements survenus en Afrique.

Quelques jours après, on lit dans «Le Monde» du 01/06/90, cette déclaration de Rolland Dumas, Ministre français des affaires étrangères. «Les troupes françaises resteront aussi longtemps que les circonstances l'exigeront». Quant au ministre de la Défense. J.P. Chevènement : «Les forces françaises ont manifestement joué un rôle stabilisateur» (le Monde du 3 et 4/6/90). Seul constat «l'école du gaulisme» du parti unique en Afrique a déjà fait son temps, aujourd'hui plus qu'hier le peuple d'Afrique aspire à la démocratie, ce qui n'a rien à voir avec le multipartisme limité proposé ici et là. **La rue à défaut des élections libres, constitue un des moyens de pression en vue de parvenir à une société démocratique, seule garantie pour le développement d'un pays.**

**permis de tuer**



# Quand des Travailleurs Sociaux innovent

ou

# Naissance d'un collectif PEPS à Montpellier

**Au départ**, l'expérience commence avec des animateurs en formation DEFA à Montpellier qui, se retrouvant confrontés à des pratiques nouvelles du travail social, ont ressenti le besoin d'un lieu pour en parler, pour analyser les problèmes rencontrés.

Après divers contacts avec l'association PEPS, basés sur des relations d'amitié entre un formateur et l'équipe de rédaction de la revue, l'idée d'un collectif montpelliérain fait son chemin. En décembre 89 débutent les premières réunions de travail, qui vont se succéder tous les quinze jours dans les locaux de SOS Racisme (l'un des animateurs du collectif y étant militant).

Dès la création du groupe, nous nous sommes retrouvés dans une dynamique de projets successifs qui présentaient l'avantage d'être concrets, mobilisateurs, formateurs. Peu à peu, la cellule initiale d'animateurs socio-culturels s'est élargie à d'autres travailleurs sociaux, et s'est constituée en Association (PEPS Montpellier Languedoc-Roussillon).

## Banlieue Cent Visages

A l'initiative des associations PEPS Montpellier, CLIP qui travaille sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, AJPPN (qui rassemble des jeunes habitant principalement la ZUP Nord de la Paillade), et grâce également au soutien financier du Conseil Communal de Prévention, une délégation Mont-

pellérienne a pu se rendre à la Rencontre Nationale «Banlieue Cent Visages» du 9 et 10 mars à Longjumeau. Sur place, elle est intervenue dans les prises de contact, les échanges, ... et a ramené avec elle les germes de nouveaux projets: participation à un festival culturel, rencontres inter-quartiers ...

## Opération Prévention été 1990

Bien que le Conseil Communal de Prévention de la ville de Montpellier regroupe de nombreuses associations, il nous est apparu que chacune d'elle tendait à réaliser seule ses propres projets, intégrables certes à l'ensemble du dispositif mais sans réel partenariat au niveau de la conception.

Nous avons donc voulu innover dans ce domaine en faisant participer plusieurs associations à la construction d'un projet commun. Résultat de ce travail en partenariat, le projet «Entre-acte» réunit les associations CLIP, SOS Racisme, AJPPN, ainsi que les Centres de Loisirs adolescents des Maisons Pour Tous Albertine Sarrazin et François Villon. Ses axes seront:

- «La Gloriette» (bar sans alcool en plein air et espace scénique, à la Paillade)

- La réalisation d'un Journal d'Eté réunissant des adolescents de trois quartiers autour d'un travail sur l'expression, l'écriture et l'utilisation de l'outil informatique.

- l'animation d'un local au centre ville (soirée vidéo, rencontres, diffusion d'information,...)

## Préparation d'un colloque en Novembre 90

Avec l'association APIM (Association Promotion Information des Métiers de l'Animation), nous col-

laborons actuellement à l'organisation d'un colloque ayant pour thème «Animateur, Agent de Développement: Adéquation emploi/formation».

Ce colloque se tiendra le **17 Novembre 90 à la Maison de la Jeunesse et des Sports de Montpellier**, avec la participation de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, de la Direction Régionale des Affaires Sanitaires Et sociales, ainsi que celle des centres de formation DEFA, des Universités, des collectivités locales, des professionnels du développement local, des animateurs en formation...

Pour contribuer aux travaux de cette journée, une enquête par questionnaire a été construite pour explorer les mutations des fonctions de l'animateur socio-culturel. Cette enquête est actuellement en cours sur la région. Le collectif PEPS Montpellier s'est proposé d'en publier les résultats dans notre revue.

## PEPS Montpellier.

Pour tous contacts:  
Jean Michel Kellern - (16) 67 58 68 65

# PREVENTION SPECIALISEE

**Avec la politique de décentralisation appliquée dans le département, la prévention spécialisée se restructure et ses budgets sont remis en cause; pourtant le Val de Marne est un des départements à avoir des moyens financiers importants pour l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance). Au niveau des clubs réunis au sein de l'UD (Union départementale), le constat est clair:**

## Le fonctionnement

- Baisse des budgets de certains clubs
- Postes d'éducateurs gelés (Non remplacés depuis longtemps)
- Remise en cause des avantages acquis: Ex Problèmes de la mutuelle (L'administration n'est plus d'accord pour que l'employeur paye une partie de la mutuelle des salariés, alors que c'était un acquis depuis des années)
- Restriction au niveau des frais de fonctionnement également.

## Le pédagogique

De plus en plus également le contrôle départemental se fait sentir sur les orientations des clubs, ce qui entrave parfois le bon fonctionnement de la vie associative et remet en cause le rôle du conseil d'administration.

Avec ce pouvoir plus resserré

# 94

du département sur les clubs, il arrive également que des politiques municipales divergent avec le département sur certains types d'activités et de travail interpartenarial; d'où une paralysie des clubs pris entre deux orientations différentes.

Avec la crise économique et le chômage, les réponses des clubs de prévention sont devenues difficiles, surtout que d'autres structures ont vu le jour au début des années 80: (Centres de formations, PAIO, Missions Locales...) ceci a entraîné une désaffection des éducateurs pour ce type de travail et posé un problème de recrutement.

La crise est assez profonde, mais des solutions existent cependant. Dans le département du Val de Marne, une structuration des clubs a commencé à voir le jour au sein de l'Union Départementale. Cette structure fonctionne avec 3 commissions: Administrateurs, Directeurs, Educateurs. Ce sont les deux dernières commissions qui ont le plus fonctionné cette année

L'UD va désormais participer au conseil technique départemental de prévention. 12 personnes composent ce conseil: 3 conseillers généraux, 4 administratifs, 3 représentants de l'UD, 2 salariés. On peut constater que la parité n'est pas respectée d'où une revendication de l'UD à ce sujet pour une meilleure représentativité. Autre décision: A la rentrée, l'union des clubs va organiser un Forum sur la Prévention spécialisée et faire connaître ses activités avec un aspect médiatique.

Enfin au niveau des salariés, une coordination n'ayant rien avoir avec l'UD va se structurer, choisir ses représentants et élaborer ses propres revendications.

Par  
Raymond Curie

# M A L LOGES: LE PROVI- SOIRE D U R E L O N G - T E M P S .

**Depuis des semaines, dans le 18ème, le 19ème et le 20ème arrondissement de Paris, des centaines de personnes sont à la rue et ceci dans une indifférence presque générale.**

SALAUDS DE PAUVRES!... JAMAIS CONTENTS!



- J'ai cru que vous aviez livré d'abord les cabinets... et on attendait la suite!

Pourtant le nombre de logements vacants dans la capitale ne cesse d'augmenter; environ 1 logement sur 15 selon les statistiques de l'INSEE.

Il existe sur Paris plus de 100000 logements privés et environ 30000 logements HLM qui sont vides; alors dans ces conditions comment ne pas être scandalisé face à cet état de fait. Des familles entières ont été expulsées et jetées à la rue par des propriétaires ne pensant qu'à leur capital. Dans les arrondissements de l'Est Parisien de nombreux appartements sont insalubres et nécessitent une rénovation mais pour l'instant le but de ces travaux a été

très clair: après réparation, une nouvelle population a remplacé l'ancienne. Les nouveaux locataires ont des revenus plus élevés et sont capables de payer des loyers beaucoup plus chers qu'auparavant.

Dans l'Est de la Capital, 10000 logements devraient être rénovés, la vétusté du bâti ne tient pas uniquement à son ancienneté mais aussi à une volonté délibérée de pourrissement de la situation et ceci aussi bien de la part des propriétaires privés que de la part de la ville de Paris.

Un comité des mal logés s'est constitué et demande des relogements à paris intra-muros; plusieurs manifestations ont eu lieu mais cette mobilisation n'a abouti jusqu'à présent qu'à des propositions de relogement dans des banlieues assez loin de Paris.

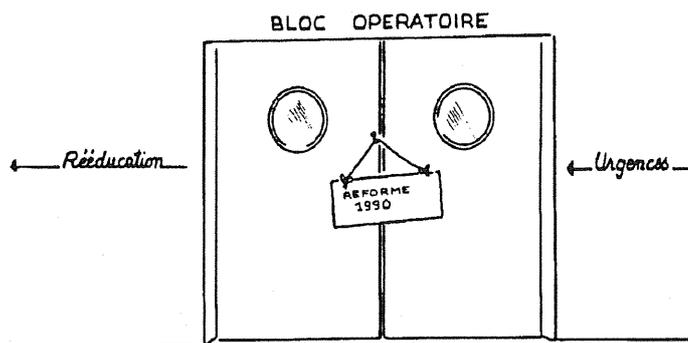
Des travailleurs sociaux ont participé à cette mobilisation, tous sont unanimes et déclarent qu'il est possible de reloger quelques centaines de personnes à paris alors que des milliers d'appartement sont vides.

Une rénovation devrait être entamée par tranches successives avec à chaque fois une solution trouvée pour les familles avant de commencer les travaux.

Enfin une fois ces opérations terminées, les loyers devraient s'aligner sur un barème fixe de la Capitale et ceci aussi bien pour le privé que pour le public.



# NOUVEAU DIPLOME D'EDUCATEUR



**La lecture de l'arrêté interministériel laisse apparaître quatre grands axes de changement. Voyons de plus près ce qui change vraiment par rapport à l'ancienne formation :**

## La sélection et Formation

Les admissions aux centres de formation restent inchangées sauf pour les non titulaires du BAC ou diplôme équivalent qui devront passer un examen de niveau organisé chaque année par la DRASS.

Cet examen comprend :

- la rédaction en 3 heures d'un exposé sur un sujet d'ordre général
- la rédaction en 2 heures d'un résumé de texte
- une épreuve de 1 heure 30 sur les problèmes liés à l'actualité économique et sociale

Quant aux épreuves d'admission proprement dites (pour tous les candidats), elles sont organisées par l'école elle-même mais soumises à l'agrément de la DRASS. La DASS choisit aussi le président de la commission du jury ainsi que le quota d'admission. La formation comprend toujours 1450 heures d'enseignement théorique et technique et 15 mois de stage.

Le programme est structuré à partir d'objectifs

professionnels en unités de formation (UF) : elles sont au nombre de 8 dont une est centrale (approche du handicap, des inadaptations et pédagogie de l'éducation spécialisée).

A noter aussi l'institution de deux nouvelles UF «juridique» et «économie et société» et l'apparition d'une UF dite de spécialisation; des épreuves de contrôle des connaissances acquises par les candidats dans les UF sont organisées chaque année!

## L'examen

Pour l'examen final, le candidat doit fournir au rectorat un dossier de scolarité complet (y compris les évaluations des contrôles) et le mémoire.

L'examen comprend :

- une épreuve écrite de psychopédagogie (4h, coef 3)
- présentation et soutenance du mémoire (coef 3)
- un questionnaire sciences humaines et sociales (2h, coef 2)
- un entretien avec le jury (30 mn, coef 2)

## Les écoles

Les centres de formation doivent avoir été agréés par arrêté inter-ministériel et remplir les conditions de fonctionnement précisées dans l'arrêté. Le contrôle de ces centres est exercé par les représentants des ministères concernés.

## Le personnel

Si vous êtes tentés par le poste de directeur d'un centre de formation, il vous faudra être titulaire d'une maîtrise ou d'un DSTS et justifier de 7 années d'activités éducatives. Quant aux formateurs responsables d'UF, il leur faut un DEES, un DSTS ou maîtrise, une expérience professionnelle de 5 ans, une expérience de 3 ans en tant que formateur. Pour les formateurs une licence ou une expérience professionnelle de 3 ans dans l'éducation spécialisée.

A première vue ce décret ne change pas radicalement la formation d'éducateur, mis à part l'introduction d'UF juridiques et sociales et la mise en place de contrôles des connaissances de l'étudiant. Mais avec distanciation, on peut noter la volonté de l'état à mieux contrôler cette profession au travers des centres de formation.

S'il existe un vrai désir de cohérence au niveau de la formation des éducateurs spécialisés, l'état met aussi en place un système lui permettant de maîtriser le nombre d'éducateurs sortant et surtout de les canaliser en fonction des besoins. Reste à savoir s'il sera toujours capable d'évaluer ces besoins.

Par  
Francesco SCUDERI

***Eh oui, avec la rentrée 90-91 la formation d'éducateur spécialisé va être modifiée pour la troisième fois depuis l'institution du diplôme en février 1967.***



# CANNES 90

## 43ème FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM

Par Jean GAUNOUY

***Vitrine du Cinéma Mondial, CANNES possède l'importance d'un carrefour des images d'aujourd'hui et de demain.***

**Cette année plus que les précédentes, la sélection officielle comme les sections parallèles, était particulièrement grave et reflétait les bouleversements sociaux et politiques de cette fin du XXème siècle souvent comme des constats mais aussi sous la forme de pamphlets...**

Plusieurs tendances sont à souligner pour la cuvée 1990 :

- une forte présence de films venant de l'Est dont pas moins de 8 Films en provenance d'U.R.S.S. toutes sections confondues. Le vent de la Perestroïka soufflait à la manière d'une bourrasque sur la Croisette Cannoise.

6

- autre tendance notable : les comédiens passent derrière la caméra. On relève pas moins de 4 Films réalisés par des acteurs de premier plan :

Monica **VITTI** et **SCANDALE SECRET** une des trop rares comédies, Michèle **PLACIDO** et **PUMMARO**, une jolie fable généreuse à partir des pérégrinations d'un jeune Noir à travers l'Europe d'aujourd'hui, Ben **GAZZARA** et **BEYOND THE OCEAN** qui nous conte la retraite d'un industriel surmené en **INDONESIE**, hélas son film ressemble davantage à un dépliant touristique qu'à une remise en question.

Après ces trois films italiens, on pouvait remarquer **OUTREMER** (FRANCE), un beau premier film de la comédienne Brigitte **ROUAN**. L'originalité d'**OUTREMER** tient surtout à sa structure et ce triple regard féminin (Nicole **GARCIA**, Marianne **BASLER** et Brigitte **ROUAN**) sur les mêmes événements : **ALGER**, le début des années 50 dans une famille de propriétaires terriens...

- la présence des grands créateurs dont l'âge n'altère aucunement l'inspiration : le Japonais Akira **KUROSAWA** (**RASHOMON**, **DODES CADEN**, **RAN**...) avec **REVES**, nous invite à ses dérivées oniriques pourtant bien ancrées dans la réalité à travers huit fables poétiques splendides qui parlent de l'enfance, d'explosion nucléaire, de la déperdition de la terre... On peut préférer certains rêves (comme celui

inoubliable où un amateur de peinture se promène dans les toiles de **VAN GOGH**) à d'autres fortement imprégnés d'écologie mais on ne peut pas nier la force visuelle de ce film éblouissant.

L'Italien Federico **FELLINI** (**LA STRADA**, **HUIT ET DEMI**, **AMARCORD**...) avec **LA VOCE DELLA LUNA** vogue lui aussi à grandes brassées dans l'imaginaire. Ode à la folie, à la liberté, les séquences se télescopent dans une débauche visuelle splendide. Le spectateur doit être prêt à rencontrer des gens qui parlent avec la lune, à l'élection de Miss Farine, au flon flon d'une fête où de curieux personnages auraient capturé la lune en direct pour la télévision.

Quant à Jean Luc **GODARD** avec **Nouvelle VAGUE** (SUISSE/FRANCE), il a joué parfaitement son rôle de troubleur habituel. Son film à la fois Fascinant et irritant, interroge une nouvelle fois les rapports homme/Femme. Alain **DELON** a pour une fois pris des risques avec son public...

Parmi les grands moments de ce Festival, il est impossible de passer sous silence le **HIDDEN AGENDA** (G.B.) de Kenneth **LOACH** qui, sous des allures de thriller haletant, fait une attaque en règle de la politique britannique en **IRLANDE**. Il détruit le mythe mensonger de ce qu'on appelle une guerre de religion.

**L'OREILLE** (THCECOSLOVAQUIE) de Karel **KACHYNA**, invisible depuis 1969, date de sa réalisation, nous parle du **PRA-GUE** des années 1950 à travers les déchirements d'un couple dont le mari est un des sous dirigeants du parti. Le Film nous dresse un tableau féroce des arrestations arbitraires, des dénonciations, et des écoutes microphoniques. Une tragi-comédie où l'angoisse se répand grandissante d'image en image.

**TAXI BLUES** (U.R.S.S./FRANCE) de Pavel **LOUNGUINE** est le Film jubilatoire par excellence. Superbement réalisé et photographié, il nous présente les relations parfaitement antagonistes d'un chauffeur de taxi et d'un musicien. L'amitié aura du mal à voir le jour entre ces deux hommes. On pense à un **MACADAM COW BOY** de l'après Perestroïka.

**UN COMPAGNON DE LONGUE DATE** (U.S.A.) de Norman **RENE** nous parle sobrement des années SIDA aux U.S.A. à travers un groupe d'amis homosexuels de 1981, date de l'apparition d'un fléau à nos

jours. Un Film document bouleversant. La grande qualité de **TILAI** (BURKINA FASO) d'Idrissa **OUEDRAOGO** est la simplicité de ses histoires d'amour contrariées par les coutumes tribales. Son précédent Film, **YAABA** avait cependant des qualités plus évidentes.

**LA PUTAIN DU ROI** (G.B./ITALIE/FRANCE) d'Alex **CORTI** est l'exemple même de la coproduction européenne en même temps que celui du Feuilleton populaire. La tension intérieure de ce film en costumes est par contre remarquable tout comme le jeu de l'acteur anglais Timothy **DALTON**.

Il faut enfin signaler le **CYRANO DE BERGERAC** (FRANCE) de Jean Paul **RAPPE-NEAU** (et d'Edmond **ROSTAND**) plein de bruit et de fureur, de tendresse et de poésie.

Ce film est heureusement le contraire du théâtre filmé. Il y a donc encore un avenir pour les grands textes... Gérard **DEPAR-DIEU** est bien entendu parfait.

Donc une cuvée que je ne peux hélas pas plus détailler, de très haute tenue, malgré une gravité excessive (les camps de concentration, la torture, le SIDA, la délinquance, le nazisme, le conflit Israëlo/Palestinien etc...) et l'absence tristement habituelle de comédies, **CANNES** reste le carrefour indispensable du cinéma de qualité.

### **PALMARES :**

**Palme d'or Long Métrage :** **SAILOR ET LULA** (USA) de David **LYNCH**

**Grand Prix du Jury CANNES 90 :** **TILAI** (B.F.) d'I. **OUEDRAOGO** et **L'AIGUILLON DE LA MORT** (JAPON) de Kohei **OGURI**.

**Prix d'Interprétation Masculine :** Gérard **DEPAR-DIEU** pour **CYRANO DE BERGERAC**

**Féminine :** Krystina **JANDA** pour **L'INTERROGATOIRE SPOLOGNE** de Richard **BUGAJSKI**.

**Prix de la Mise en Scène :** **TAXI BLUES** (U.R.S.S./FRANCE) de Pavel **LOUNGUINE** Prix du Jury : **HIDDEN AGENDA** (G.B.) de Kenneth **LOACH**.

**Caméra d'Or :** **BOUGE PAS, MEURS ET RES-SUSCITE** (U.R.S.S.) de Vitali **KANEVSKI**.

**Prix de la Meilleure Contribution Artistique :** **LA MERE** (URSS) de Gièb **PANFILOV**

**Palme d'Or du Court Métrage :** **THE LUNCH DATE** (U.S.A.) d'Adam **DAVIDSON**.

# ET VOGUE LA GALERE ...

**Encore une fois, les Travailleurs Sociaux paient les pots cassés d'une Société malade qui maltraite ses enfants, qui génère des exclus de plus en plus nombreux, grâce ou malgré le R.M.I. (Merci, Monsieur ROCARD, pour votre évaluation) (1)**

Sommes-nous responsables de la pénurie d'emploi engendrée par la crise socio-économique ?

La Justice à AUCH est dans cette lignée : elle vient de condamner un Médecin Inspecteur Départemental, un Chef de Service de l'Aide Sociale à l'Enfance, une Assistante Sociale Chef, Conseillère Technique, une

élémentaire de la démocratie en amenant les personnes à devenir acteurs et responsables de leur propre vie ?

Est-ce un délit de prendre le temps minimum de l'évaluation, seule garantie de l'adéquation de l'aide apportée ?

La protection administrative de l'enfant se résume-t-elle en une instruction de dossier judiciaire ?

Voudrait-on que nous soyons dans les «Communes et les Départements, le faire-valoir d'élus auto-proclamés assistants sociaux, concepteurs, décideurs d'actions sociales anachroniques, démagogiques et électoralistes» (Docteur DEBERDT - A.S.H. no 1617 - La Parole est aux lecteurs).

Mesdames et Messieurs les justiciers, Mesdames et Messieurs les décideurs, quel manque de reconnaissance envers vos larbins, éboueurs de la Société, soupapes de sécurité d'une explosion sociale ! Explosion qui coûterait bien plus cher, et vous le savez !!



Assistante Sociale de secteur à 6 mois de prison avec sursis, pour les trois premières et 5000 F d'amende pour les quatre. Nous sommes choqués par le mépris exprimé envers l'ensemble des travailleurs médico-sociaux et leur professionnalité, tant lors du procès qu'à la lecture du verdict.

Sommes-nous si dérangeants d'appliquer concrètement les règles

**Association Gersoise des Travailleurs Sociaux  
32160 BEAUMARCHES**

(1) (Nouvel Observateur du 28 Juin 1990 ...) «Les Préfets doivent me rendre un bilan (du R.M.I.) dans quelques jours. S'il est décevant, j'en tirerai comme conclusion qu'il faut intensifier la formation des Travailleurs Sociaux...»

## CHARTRE

Le groupe interdépartemental d'Assistants Sociaux en psychiatrie (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Jura, Rhône, Saône et Loire, Savoie, Haute Savoie) se réunit depuis 1982.

Il vient de réaliser un projet de charte du Service Social en Psychiatrie, et l'a adressé au ministère de la Solidarité ainsi qu'aux instances régionales et départementales concernées, en souhaitant que les textes officiels s'en inspirent et définissent mieux le cadre de notre profession et de nos missions (1)

## DROIT DE VOTE

Une délégation du collectif national (représentant 250 associations signataires de la campagne «J'y suis, j'y vote pour le droit de vote des résidents étrangers en France) a été reçue par le Premier Ministre le 8 juin. Ce dernier a réaffirmé la position du Gouvernement sur l'inopportunité d'engager une réforme sur le droit de vote. Une rencontre nationale des collectifs locaux est prévue à l'automne. (2)

## RELAIS

La fédération Mémoire Fertile organise une série d'initiatives du 13 octobre au 08 septembre: un «Relais Nord-Sud» de ville à ville, de Lille à Marseille pour répondre à la gravité de la situation politique et sociale et promouvoir «le droit de vote aux résidents étrangers, un véritable droit au logement, la garantie du

séjour pour les immigrés, une justice juste contre les crimes racistes et sécuritaires, une nouvelle citoyenneté.»(3)

## PROTOCOLE

Le secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, M. André LAGNEL et les Unions et Fédérations Nationales réunies au sein du collectif National Inter-associatif pour l'Insertion Sociale et Professionnelle ont signé le mardi 26 juin un protocole d'accord qui a pour objet de favoriser l'implication des associations du secteur sanitaire et social dans la mise en oeuvre du Crédit Formation Individualisé en direction des jeunes en difficulté. (4)

## COLLOQUE

### L'EVALUATION, NECESSITE OU ALIBI

Réflexion sur les pratiques d'évaluation dans le champ psycho-social  
2ème colloque organisé par l'Association de la Maison d'Arles  
19/20 octobre 1990 - ARLES - Centre Hospitalier Joseph Imbert (5)

### OUVRIR LA VILLE AUX PLUS DEFAVORISE, ACCES AU LOGEMENT ET A L'INSERTION

Organisé à l'initiative de la FNARS, en partenariat avec l'UNFOHLM, la FNC PACT-ARIM et la CDC  
Journées-Forum, 18/19 octobre 1990, MARSEILLE, Palais des Congrès (6)

Pour tous contacts:

- (1) Mme J. CLONRI, Mr J. HOUVER, Centre Médico-Psychologique «Enfants Adolescents», 236 Cours Lafayette, 69003 LYON, 78 53 83 42
- (2) Ligue des Droits de l'Homme, 27 rue Jean Dolent 75014 PARIS, 47 07 56 35
- (3) Mémoire Fertile, 44 rue Traver-sière, 75012 PARIS, 43 45 13 10
- (4) UNIOPSS, 130 rue du Fbg St Honoré, 75008 PARIS, 42 25 16 76
- (5) Maison d'Accueil, 12 rue de Wisbech, 13200 ARLES, 90 96 53 10
- (6) Odile BOUDEAU, ATHENES l'Agence, (1) 43 57 87 88

# LES DOSSIERS DE PEPS

## VIDEO PEPS

### NUMEROS SIMPLES

No 10:.....NUMERO SPECIAL SUR LES MUTATIONS DANS LE TRAVAIL SOCIAL  
Assistants Sociaux, Educateurs, Animateurs et Formateurs ont écrit sur l'Avenir du social  
No 11:.....LES ELUS FACE AU SOCIAL: CONCURRENTS OU PARTENAIRES ?  
Travail Social en Inde et en France. Justice et secret professionnel  
No 12:.....SYNDICATS, ASSOCIATIONS: REponses FACE AUX MUTATIONS DU SOCIAL ?  
L'insertion douce. Quel avenir pour la déssectorisation ? Militants ou Fonctionnaires ?  
No 13:.....POLITIQUE SOCIALE ENVERS LES IMMIGRES: A PARIS LES TRAVAILLEURS  
SOCIAUX SE MOBILISENT  
Du centre d'accueil et d'orientation au placement familial. Réflexion éducative en milieu ouvert  
No 14:.....TRAVAIL SOCIAL EN MILIEU PSYCHIATRIQUE  
Educateur: le métier fou, le métier doux. L'Epargne morale: nouvel outil du travail social  
No 17:.....PARTIS POLITIQUES ET TRAVAIL SOCIAL  
Banlieues 89, des réponses de R. Castro. Rapports Psychologues-travailleurs sociaux  
No 19:.....SOYONS CREATIF !  
L'insertion par l'économique ? L'avenir de l'Education Surveillée. Centres de Loisirs en milieu ouvert  
No 20:.....TRAVAIL SOCIAL ET TRAVAIL POUR LA PAIX  
Formation en marketing social. Travailleurs sociaux acadiens. L'image de l'AS en entreprise  
No 21:.....LES FORMATIONS INITIALES DES TRAVAILLEURS SOCIAUX  
Approches de la toxicomanie. Les règles de quartier. La formation des Travailleurs sociaux.  
No 22:.....LE DEVELOPPEMENT SOCIAL EN MILIEU RURAL  
Travail en milieu psychiatrique. Service Social et réhabilitation. Assistantes sociales sanctionnées à  
Paris  
No 23:.....LE CODE DE LA NATIONALITE  
Réseau en travail social. L'aide alimentaire à Los Angeles. Réforme du diplôme d'assistante sociale  
No 25:.....TRAVAIL SOCIAL ET RESEAUX  
Répression de travailleurs sociaux au Chili. Insertion et emploi. La sécurité sociale en question.  
No 27:.....FORUM SUR LE R.M.I.  
Enfance en Danger  
No 29:.....REUSSITE SCOLAIRE  
Formation des travailleurs sociaux en Grèce. Le secret professionnel. Accompagnement social en  
milieu carcéral.  
No 31:.....MALAISE DANS LE TRAVAIL SOCIAL  
La vidéo sociale. Valse et travail social. Critiques culturelles

### CONNAISSEZ VOUS ?

Les gaphiteurs, danseurs, chanteurs  
parmi les meilleurs qui ont débuté  
dans la rue ?

Les différents visages que revêtent  
aujourd'hui les banlieues des  
grandes villes ?

### POUR LA PREMIERE FOIS

des groupes et associations de jeunes  
ont pu rencontrer des intervenants  
solidaires de leurs actions  
(travailleurs sociaux, cadres  
associatifs, élus, représentants  
ministériels...) lors de la

## RENCONTRE NATIONALE BANLIEUE CENT VISAGES

qui offrit pendant deux journées un  
cadre ouvert de rencontres, d'étude,  
de formation;

qui permit un premier pas vers une  
reconnaissance des différentes  
formes d'actions, d'expressions  
culturelles et artistiques.

### La VIDEO BANLIEUE CENT VISAGES

restitue les temps forts de cette  
Rencontre. Elle représente un outils  
d'information et de formation (1).

(1) Cassette VHS de 35 minutes, 150 Frs (+20 frs de port)  
L'équipe de PEPS peut se déplacer pour présenter la cassette et  
introduire un débat

### NUMEROS SPECIAUX INTER-ASSOCIATIFS

No 15/16: A PROPOS... DE NOUVELLES PRATIQUES SOCIALES ET ECONOMIQUES-  
Chomage et Economie Sociale. Autre regard pour la relation Educative. Travailleurs Sociaux, Acteurs  
de l'Avenir du Social.  
No 24:.....QUE DITES VOUS APRES AVOIR DIT TOXICOMANIE ?  
Des travailleurs sociaux et chercheurs s'expriment, mettent à la disposition du lecteur des éléments  
théoriques et pratiques.  
No 26:.....LIBERER LES IDEES POUR SORTIR DES PRISONS  
Travailleurs sociaux et chercheurs s'interrogent sur les «pratiques prisonnières» et les effets de la  
prison.  
No 28:.....BANLIEUE CENT VISAGES  
Présentation d'actions menées par des jeunes dans des quartiers, analyse des politiques locales.  
No 30:.....TRAVAIL SOCIAL ET BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION  
Révolution et droits de l'homme. Révolution et institutions. Révolution et minorités.

### CONDITIONS:

Numéro simple: 25 Frs (+5Frs de port)

Numéro spécial: 30 Frs (+ 5 Frs de port)

L'abonnement permet de commander gratuitement un numéro.

Cette abonnement comprend la réception du bulletin mensuel

PEPS-Info et la revue trimestrielle PEPS au prix unique de:

125 Frs (individuel), 180 Frs (insitutionnel), 220 (soutient).

A retourner à PEPS - 8 impasse des Trois Soeurs - 75011 PARIS

Nom/Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

Je désire m'abonner au bulletin PEPS-Info et la revue PEPS \_\_\_\_\_ Frs

Je commande aussi les Numéros suivants: ..... \_\_\_\_\_ Frs

Je commande la vidéo "Banlieue Cent Visages": \_\_\_\_\_ Frs

(Chèque à l'ordre de PEPS)